



**ERASMUS+**

## **Modèle de Proposition**

**Formulaire Administratif (Partie A)  
Description Technique du Project (Partie B)**

Erasmus: Action clé1: Charte Erasmus pour l'Enseignement  
Supérieur

EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020

Version 1.1  
4 mars 2020





# **ERASMUS+**

## **PROPOSITION (PART B)**

# **Erasmus: Action clé 1: Charter Erasmus pour l'Enseignement Supérieur**

**EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020**


### **AVIS IMPORTANT**


Les candidatures doivent être soumises via le service de soumission du portail de financement et d'appel d'offres avant la date limite de l'appel. Les candidats doivent utiliser ce modèle pour leurs candidatures (conçu pour mettre en évidence des aspects importants et faciliter l'évaluation par rapport aux critères d'évaluation).

Limites de caractères et de pages:

- limite de 20 pages
- les pièces justificatives peuvent être fournies en annexe et ne comptent pas dans la limite de pages
- taille de police minimale - Arial 8 points
- taille de la page: A4
- marges (haut, bas, gauche et droite): au moins 15 mm (hors en-têtes et pieds de page).

Veillez respecter les règles de formatage. Ils ne sont pas une cible! Gardez votre texte aussi concis que possible. N'utilisez pas d'hyperliens pour afficher des informations qui constituent une partie essentielle de votre proposition.

 Si vous essayez de télécharger une application qui dépasse la limite spécifiée, vous recevrez un avertissement automatique vous demandant de raccourcir et de télécharger à nouveau votre application. Après l'avoir soumis, les pages excédentaires seront rendues invisibles et donc ignorées par les évaluateurs.

 **Veillez NE PAS supprimer les instructions du document. Le nombre maximum de pages a été augmenté pour garantir l'égalité de traitement de tous les candidats.**

<b>HISTORIQUE DES CHANGEMENTS</b>		
<b>VERSION</b>	<b>DATE PUBLICATION</b>	<b>CHANGEMENT</b>
1.0	11.02.2020	Version initiale
1.1	04.03.2020	Changement à la page 9 - Dernier encadré après la déclaration de politique Erasmus

## **PAGE DE COUVERTURE**

*La partie B de la proposition doit être remplie par les participants dans WORD, assemblée et téléchargée en PDF dans le système de soumission du portail de financement et d'appel d'offres. Le modèle à utiliser y est disponible.*

*Remarque: veuillez tenir dûment compte des objectifs et des principes de la charte dans le cadre de l'appel (voir le document d'appel). Portez une attention particulière aux critères d'attribution; ils expliquent comment la proposition sera évaluée.*

## TABLE OF CONTENTS

<b>PROPOSITION (PART B)</b> .....	<b>2</b>
<b>PAGE de couverture</b> .....	<b>5</b>
<b>ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS</b> .....	<b>7</b>
<b>1. Déclaration de POLITIQUE Erasmus</b> .....	<b>10</b>
1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus.....	10
1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie .....	10
<b>2. Mise en œuvre des principes fondamentaux</b> .....	<b>14</b>
2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux.....	14
2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité.....	15
2.3. A des fins de visibilité.....	16

## ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS

### Déclaration

Je, soussigné (e), **Christine THIEBOT**, déclare que si mon établissement reçoit une charte Erasmus pour l'enseignement supérieur, mon établissement s'engage à :

- Respecter pleinement les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion énoncés dans le programme.
- Assurer un accès et des opportunités égales et équitables aux participants actuels et potentiels de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.
- Garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits (basés sur le système européen de transfert et d'accumulation de crédits - ECTS) obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant une mobilité mixte.
- Ne facturer aucun frais, en cas de mobilité de crédit, aux étudiants mobiles entrants pour les frais de scolarité, l'inscription, les examens ou l'accès aux installations de laboratoire et de bibliothèque.
- Assurer la qualité des activités de mobilité et des projets de coopération tout au long des phases de candidature et de mise en œuvre.
- Mettre en œuvre les priorités du programme:
  - En prenant les mesures nécessaires pour mettre en œuvre la gestion de la mobilité numérique conformément aux normes techniques de l'initiative de la carte d'étudiant européenne.
  - En promouvant des pratiques respectueuses de l'environnement dans toutes les activités liées au programme.
  - En encourageant la participation au programme de ceux qui ont moins d'opportunités.
  - En promouvant l'engagement civique et en encourageant les étudiants et le personnel à s'impliquer en tant que citoyens actifs avant, pendant et après leur participation à une mobilité ou un projet.

### LORS DE LA PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS DE MOBILITÉ

#### Avant la mobilité

- Veiller à ce que les procédures de sélection des activités de mobilité soient équitables, transparentes, cohérentes et documentées.
- Publier et mettre à jour régulièrement le catalogue des cours sur le site Internet de l'institution bien avant les périodes de mobilité, de manière à être transparent pour toutes les parties et permettre aux étudiants mobiles de faire des choix bien informés sur les cours qu'ils suivront.
- Publier et mettre à jour régulièrement des informations sur le système de notation utilisé et les tableaux de répartition des notes pour tous les programmes d'études. Assurez-vous que les étudiants reçoivent des informations claires et transparentes sur les procédures de reconnaissance et de conversion des notes.
- Effectuer la mobilité dans le but d'étudier et d'enseigner uniquement dans le cadre d'accords préalables entre établissements. Ces accords établissent les rôles et responsabilités respectifs des différentes parties, ainsi que leur engagement à partager des critères de qualité dans la sélection, la préparation, l'accueil, le soutien et l'intégration des participants mobiles.
- Veiller à ce que les participants mobiles sortants soient bien préparés pour leurs activités à l'étranger, y compris la mobilité mixte, en entreprenant des activités pour atteindre le niveau de compétence linguistique nécessaire et développer leurs compétences interculturelles.
- Veiller à ce que la mobilité des étudiants et du personnel soit basée sur un contrat

pédagogique pour les étudiants et un contrat de mobilité pour le personnel validé à l'avance entre les établissements ou entreprises d'envoi et d'accueil et les participants mobiles.

- Fournir un soutien actif aux participants mobiles entrants tout au long du processus de recherche d'un logement.
- Fournir une assistance liée à l'obtention de visas, le cas échéant, pour les participants mobiles entrants et sortants.
- Fournir une assistance liée à l'obtention d'une assurance, si nécessaire, pour les participants mobiles entrants et sortants.
- Veiller à ce que les étudiants connaissent leurs droits et obligations tels que définis dans la charte des étudiants Erasmus.

#### **Pendant la mobilité**

- Assurer un traitement académique égal et la qualité des services aux étudiants entrants.
- Promouvoir des mesures garantissant la sécurité des participants mobiles sortants et entrants.
- Intégrer les participants mobiles entrants dans la communauté étudiante au sens large et dans la vie quotidienne de l'établissement. Encouragez-les à agir comme ambassadeurs du programme et à partager leur expérience de mobilité.
- Fournir des mesures de mentorat et de soutien appropriées aux participants mobiles, y compris à ceux qui recherchent une mobilité mixte.
- Fournir un support linguistique approprié aux participants mobiles entrants.

#### **Après la mobilité**

- Fournir aux étudiants mobiles entrants et à leurs établissements d'origine des relevés de notes contenant un dossier complet, précis et opportun de leurs réalisations à la fin de leur période de mobilité.
- Veiller à ce que tous les crédits ECTS obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant la mobilité mixte, soient pleinement et automatiquement reconnus comme convenu dans le contrat pédagogique et confirmés par le relevé de notes / certificat de stage. Ils doivent être transférés sans délai dans les dossiers de l'étudiant, sont comptabilisés dans le diplôme de l'étudiant sans aucun travail ou évaluation supplémentaire de l'étudiant et doivent être retracés dans le relevé de notes de l'étudiant et le supplément au diplôme.
- Assurer l'inclusion d'activités de mobilité d'études et / ou de stages satisfaisantes dans le dossier final des réalisations des étudiants (le supplément au diplôme).
- Encourager et soutenir les participants mobiles à leur retour pour agir en tant qu'ambassadeurs du programme, promouvoir les avantages de la mobilité et s'engager activement dans la construction de communautés d'anciens élèves.
- Veiller à ce que le personnel soit reconnu pour ses activités d'enseignement et de formation entreprises pendant la période de mobilité, sur la base d'un accord de mobilité et conformément à la stratégie institutionnelle.

#### **LORS DE LA PARTICIPATION À DES PROJETS DE COOPÉRATION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE**

- Veiller à ce que les activités de coopération contribuent à la réalisation de la stratégie institutionnelle.
- Promouvoir les opportunités offertes par les projets de coopération et fournir un soutien pertinent au personnel et aux étudiants intéressés à participer à ces activités tout au long de la phase de candidature et de mise en œuvre.

- Veiller à ce que les activités de coopération conduisent à des résultats durables et à ce que leur impact profite à tous les partenaires.
- Encourager les activités d'apprentissage par les pairs et exploiter les résultats des projets de manière à maximiser leur impact sur les individus, les autres institutions participantes et la communauté académique dans son ensemble.

#### **À DES FINS DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI**

- Veiller à ce que la stratégie institutionnelle à long terme et sa pertinence par rapport aux objectifs et aux priorités du programme soient décrites dans la déclaration de politique Erasmus.
- Veiller à ce que les principes de la Charte soient bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.
- Utiliser les «lignes directrices ECHE» et «l'auto-évaluation ECHE» pour assurer la pleine mise en œuvre des principes de la présente Charte.
- Promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme, ainsi que leurs résultats.
- Affichez bien cette charte et la déclaration de politique Erasmus correspondante sur le site Web de l'établissement et sur tous les autres canaux pertinents.

*Au nom de l'institution, je reconnais que la mise en œuvre de la charte sera contrôlée par les agences nationales Erasmus + et qu'une violation des principes et engagements ci-dessus peut entraîner son retrait par la Commission européenne.*

*Au nom de l'institution, je m'engage à publier la déclaration de politique Erasmus sur le site internet de l'institution.*

*Représentant légal de l'institution*

Signature du représentant légal de l'institution

**Christine THIEBOT**

Dans les sections suivantes du formulaire de candidature, vous devrez expliquer comment votre établissement respectera les principes de la Charte si celle-ci est attribuée. Il est fortement recommandé de consulter [les lignes directrices ECHE](#) qui contiennent un certain nombre d'informations pour remplir votre candidature.

Veillez noter que votre agence nationale Erasmus + assurera le suivi de votre déclaration de politique Erasmus et de vos réponses aux questions posées dans la candidature. L'Agence nationale Erasmus + se réserve le droit de demander plus d'informations sur vos activités et de proposer des mesures complémentaires, dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre des principes de la Charte par votre institution.

## 1. DÉCLARATION DE POLITIQUE ERASMUS

### 1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus

Dans cette section, vous devez cocher les activités Erasmus + couvertes par votre déclaration de stratégie Erasmus. Veuillez sélectionner les activités que votre EES entend mettre en œuvre pendant toute la durée du programme.

#### Erasmus Action clé 1 (KA1) – Mobilité à des fins d'apprentissage:

La mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur

#### Erasmus Action clé 2 (KA2) - Coopération entre organisations et institutions:

Partenariats de Coopération et échanges de pratiques

Partenariats pour l'Excellence – Universités Européennes

Partenariats pour l'Excellence – Masters conjoints Erasmus Mundus

Partenariats pour l'innovation

#### Erasmus Action clé 3 (KA3):

Erasmus Action clé 3 (KA3) – Soutien à la réforme des politiques de développement et de coopération:

### 1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie

Votre déclaration de politique Erasmus devrait refléter la manière dont vous aviez l'intention de mettre en œuvre Erasmus + après l'attribution de l'ECHE. Si vous souhaitez ajouter des activités supplémentaires à l'avenir, vous devrez modifier votre déclaration de politique Erasmus et en informer votre agence nationale Erasmus +.

Qu'aimeriez-vous réaliser en participant au programme Erasmus + ? Comment votre participation au programme Erasmus + s'intègre-t-elle dans votre stratégie d'internationalisation et de modernisation institutionnelle ?

(Veuillez réfléchir aux objectifs de votre participation. Veuillez expliquer comment vous pensez que la participation à Erasmus + contribuera à la modernisation de votre établissement, ainsi que l'objectif de construction d'un espace européen de l'éducation<sup>1</sup> et expliquer les objectifs politiques que vous avez l'intention de poursuivre).

Langue originale [EN]

Le lycée Jean Jaurès accueille chaque année de nouveaux étudiants en Section de Technicien Supérieur "Support à l'Action Managériale »  
Le référentiel officiel de cette formation ouvre des perspectives internationales par l'usage obligatoire de deux langues, autres que la langue française.

<sup>1</sup> Pour plus d'informations sur les priorités de l'Espace européen de l'éducation, telles que la reconnaissance, les compétences numériques, les valeurs communes et l'éducation inclusive, veuillez consulter le site Web suivant : [https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area\\_fr](https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area_fr)

Nous avons à cœur de faire pratiquer le métier et la langue dans un contexte réel, pendant 2 mois entre la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> année de formation. Les stages ainsi réalisés permettent de valoriser à la fois le diplôme national et la structure européenne d'accueil.

Cette expérience nourrit le projet de chaque étudiant.e et le stimule.

En amont, de la mobilité, en fonction du pays choisi, un travail pédagogique est réalisé dans le cadre des Ateliers de professionnalisation, en co-animation avec les enseignants de pratiques professionnelles, de CGE, d'Anglais et d'Espagnol. Ainsi, un travail individualisé est réalisé avec l'apprenant, et est consacré à l'interculturalité. Nous travaillons sur les spécificités de chaque pays pour permettre à l'étudiant.e d'appréhender les bases avant son arrivée dans le pays (coutumes, cultures, pratiques, codes professionnel...).

Un test OLS est réalisé par l'apprenant avant son départ, afin d'évaluer son niveau de langue et travailler si besoin ses lacunes.

Durant sa mobilité, un suivi est réalisé par apprenant, avec un professeur de discipline professionnelle (Eco-gestion) et un professeur de langues (Anglais ou espagnol), afin de s'assurer des attendus de l'organisation. Un suivi régulier, par téléphone, mail et visite est donc assuré.

Après la mobilité, l'apprenant réalise un autre test OLS, qui lui permet d'évaluer ses progrès en langues étrangères. Un compte-rendu est réalisé par l'étudiant.e à son retour et est soutenu devant un professeur de professionnelle et de langues, afin de faire le point sur les compétences linguistiques et professionnelles acquises durant cette mobilité.

Ces objectifs permettent ainsi, grâce à ce conventionnement de valoriser l'établissement situé en zone sensible et contribue à son rayonnement à Montreuil et de façon générale en Seine-Saint-Denis et plus largement sur l'académie de Créteil.

Ainsi des perspectives professionnelles, grâce à ce conventionnement, permet une entrée dans la vie active plus facilement à nos jeunes. En effet, l'usage des langues étrangères doit devenir la norme en Europe, afin de faciliter les coopérations entre les pays membres et l'amélioration d'une meilleure employabilité à travers l'UE.

Veillez réfléchir aux actions Erasmus + auxquelles vous souhaitez participer et expliquer comment elles seront mises en œuvre dans votre établissement. Veuillez expliquer comment la participation de votre institution à ces actions contribuera à atteindre les objectifs de votre stratégie institutionnelle.

Langue originale [EN]

Le conventionnement Erasmus est un soutien primordial dans la mise en œuvre du référentiel du BTS Support à l'Action Managériale. Il stimule des projets au sein de l'établissement.

L'impact sur les participants dépasse le cadre du diplôme. En effet, leur projet professionnel se voit lancer et peut prendre une tournure tout à fait avantageuse ; notamment pour la valorisation de leurs qualités personnelles et leurs compétences professionnelles.

Le stage effectué dans le cadre des mobilité Erasmus est un atout majeur pour leur carrière professionnelle.

Maîtriser une langue est essentielle aujourd'hui. D'autant plus, que ce diplôme débouche sur des "métiers supports", ainsi l'office manager servira d'appui à son manager, il doit donc maîtriser les langues étrangères.

La promotion de la STS Support à l'Action Managériale s'appuie très fortement sur l'ouverture internationale rendue possible par le conventionnement Erasmus. Celui-ci représente une opportunité non négligeable pour les candidats à notre formation et nos partenaires.

Quel est l'impact envisagé de votre participation au programme Erasmus + sur votre établissement ?

Veillez réfléchir aux objectifs, ainsi qu'aux indicateurs qualitatifs et quantitatifs dans le suivi de cet impact (tels que les objectifs de mobilité pour la mobilité des étudiants / du personnel, la qualité de la mise en œuvre, le soutien aux participants sur la mobilité, une implication accrue dans les projets de coopération (dans le cadre de l'action clé 2), durabilité / impact à long terme des projets, etc. Il est recommandé de proposer un calendrier indicatif pour atteindre les objectifs liés aux actions Erasmus +.

Langue originale [EN]

**Le lycée Jean Jaurès accueille chaque année de nouveaux étudiants en Section de Technicien Supérieur "Support à l'Action Managériale »**

Notre établissement a plusieurs objectifs : mettre en place la mobilité du personnel et étendre la mobilité stage à l'ensemble de nos étudiants de 1<sup>ère</sup> année (environ 30) sont nos 2 axes retenus.

Nous souhaitons valoriser les atouts de l'établissement au travers d'un forum sur nos classes post-bac, sur le site Parcoursup, par l'envoi de documentation à d'autres établissements. Nous espérons attirer encore plus de jeunes dans nos sections de STS grâce à notre charte et ainsi, non seulement augmenter le nombre de diplômés d'un titre de l'enseignement supérieur, mais aussi les motiver dans une poursuite d'études à l'université (3<sup>ème</sup> année de licence, licence professionnelles, Master).

Nous multiplions les efforts afin que chaque étudiant puisse bénéficier d'un soutien financier, notamment ceux issus de milieu modeste, population majoritaire dans notre département. Cela nous paraît primordial, afin de développer leurs compétences linguistiques, comportementales en organisation avec la connaissance d'usages et codes nationaux et internationaux au travers des stages.

Les enseignants de STS utilisent une pédagogie à multiples facettes : utilisations systématique des TIC pour parfaire leurs compétences numériques, co-animation entre enseignants de matières professionnelles et de langues étrangères, dans le cadre des ateliers de professionnalisation, afin de développer leurs compétences tout au long de la vie.

Par ailleurs, chaque année, en septembre, lors de l'accueil de la nouvelle promotion, nous organisons avec les étudiants de 2<sup>ème</sup> année, un repas convivial pour une meilleure intégration entre promotion et également permettre un partage d'expérience. Ce moment est très apprécié par les étudiants. De plus nous mettons en place, un tutorat entre étudiant de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année, afin que ces derniers guident les étudiants entrant dans leur mobilité.

Les étudiants de 2<sup>ème</sup> année sont ainsi responsabilisés et prennent très au sérieux leur rôle de tuteur dans cet accompagnement. Ils utilisent également de nombreux réseaux sociaux pour communiquer (groupe WhatsApp, drive pour partage de documents, Easyclass ...).

Ainsi, nos jeunes s'insèrent mieux dans la société, car ils ont tout au long de ces 2 années de formation, acquièrent des compétences numériques, linguistiques, humaines, citoyennes et civiques. Ces compétences leur permettent d'appréhender plus aisément le monde professionnel. Après leur mobilité à l'étranger, les étudiants reviennent grandis, avec davantage de maturité. Cette expérience, même si elle ne dure que 2 mois est formidable et très enrichissante aussi bien d'un point de vue professionnel que personnel pour nos étudiants !

Ces objectifs sont atteints grâce à un calendrier bien précis, qui permet l'accompagnement de chaque apprenant. Cet accompagnement est possible avec l'ensemble des intervenants qui encadrent Erasmus, à savoir : le chef d'établissement, le référent Erasmus, l'intendant, le fondé de pouvoir, l'équipe pédagogique, l'assistante sociale, les partenaires (organisations à l'étranger), les parents et évidemment l'étudiant.e.

Voici une proposition de calendrier pour la mise en place des mobilités à destination des étudiants, remis en septembre lors d'une réunion avec le gestionnaire comptable : :

**VOTRE RECHERCHE DE STAGE À L'ÉTRANGER  
DU 1<sup>ER</sup> MAI AU 1<sup>ER</sup> JUILLET  
VOTRE ÉCHÉANCIER**

DATE	QUE FAIRE ?	COMMENT ?	
De maintenant à début Mars et faire signer sa convention en 4 exemplaires.	Trouver un terrain de stage à l'étranger Et adresser les conventions de façon numérique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Par la cooptation,</li> <li>- Par internet</li> <li>- Par des agences spécialisées</li> <li>- Par vos tuteurs de 2<sup>ème</sup> année</li> </ul>	
Mars	Rechercher un appartement	Idem	
Février -Mars	Constituer votre dossier pour la bourse du CROUS	Crous	
Mars	Constituer votre dossier pour la bourse AMIE	Avec vos enseignants en AP et la région	
Fin Mars	Rechercher son billet d'avion Aller (27 Avril N) retour (2 -3 juillet N )	Avec vos enseignants et M. Dupasquier, M. Aman	

## 2. MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES FONDAMENTAUX

### 2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux

Veillez expliquer les mesures prises dans votre établissement pour respecter les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion des étudiants et du personnel. Décrivez comment votre institution garantit un accès complet et équitable aux participants de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.

Notre établissement se situe en Seine-Saint-Denis, département le plus pauvre de France. Nous accueillons des étudiants.es qui rencontrent de nombreuses difficultés sociales et financières. Afin d'assurer cette opportunité d'exercer une mobilité à l'étranger, nous nous assurons de plusieurs points, si nous ne disposons pas de bourses suffisantes pour satisfaire l'intégralité des demandes. Nous avons donc défini les critères qui vont permettre à chaque apprenant de suivre une mobilité à l'étranger afin d'assurer une équité et une inclusion de chaque apprenant :

- résultats scolaires (implication, motivation, notes des bulletins...)
- bourses sur critères sociaux (notamment celle du CROUS)
- difficultés liées au contexte familiale et sociale
- suivi avec l'assistante sociale de l'établissement
- contact et lien rapproché avec les familles
- suivi individualisé de chaque apprenant

Ainsi, si l'étudiant.e dispose d'un suivi individualisé pour préparer sa mobilité, grâce à l'ensemble de l'équipe éducative (enseignant, comptable, assistante sociale, professeur référent).

Nous souhaitons inclure chaque apprenant, dans son parcours, afin de lui permettre de monter en compétences professionnelles et linguistiques dans le cadre de sa formation en STS SAM.

Si l'apprenant rencontre d'importantes difficultés financières pour assurer sa mobilité, l'établissement prend en charge le coût du transport (aller-retour).

Veillez expliquer les mesures que votre établissement mettra en place pour mettre en œuvre l'initiative de la carte d'étudiant européenne et promouvoir l'utilisation de l'application mobile du programme Erasmus + auprès des étudiants. Veuillez-vous référer au calendrier indiqué sur le site Web de l'Initiative de la carte d'étudiant européenne<sup>2</sup>

Nos étudiant.es de STS SAM participent au programme ERASMUS+ à des fins de stage, comme il n'y a pas d'équivalence dans les pays européens de leur diplôme, ils ne peuvent pas effectuer des mobilités au sein des campus universitaires. En revanche, ils doivent au cours de leur formation sur les 2 années, concevoir un portfolio numérique, incluant toutes leurs expériences professionnelles, personnelles et linguistiques. Ainsi, le fait d'obtenir une carte d'étudiant européenne leur permet de faire valoir leurs compétences dans ce domaine. Cette carte leur permettra donc de faciliter leur recherche de stage dans un pays situé dans la zone Erasmus et leur insertion dans une organisation étrangère. De plus, bénéficier de cette carte, leur facilitera l'emprunt d'ouvrage dans les bibliothèques universitaires, afin de monter en compétences dans leur domaine de formation. Cette carte permettra également aux apprenants de bénéficier des avantages culturels. Nous espérons que cette carte pourra donc exister pour les mobilités à des fins de stage !

<sup>2</sup> [https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-student-card-initiative\\_fr](https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-student-card-initiative_fr)

Veillez expliquer comment votre établissement mettra en œuvre et promouvra des pratiques respectueuses de l'environnement dans le cadre du programme Erasmus +.

La majorité de nos étudiant.es de STS SAM qui participent à une mobilité Erasmus partent dans un pays membre de l'UE.

Dans un premier temps, nous obligeons aux étudiant.es d'adresser les conventions de façon numérique, afin de limiter les impressions.

Nous insistons auprès de nos étudiant.es à utiliser un moyen de transport respectueux de l'environnement. Quand cela est possible, nous demandons aux apprenants de prendre le train, ou d'utiliser le co-voiturage.

Sur place, nous demandons aux étudiant.es de trouver un hébergement proche du lieu de stage, afin d'effectuer leur trajet à pied. Nous insistons également sur la consommation locale (fruits, légumes...), et le tri de leurs déchets.

Toute cette approche s'inscrit dans une démarche de développement soutenable, afin que nos étudiant.es deviennent acteur.rices de l'environnement, et un travail pédagogique est réalisé tout au long de l'année, en classe, dans chaque discipline, afin que soit assimilé les fondamentaux en terme de développement soutenable.

Veillez expliquer comment vous allez promouvoir l'engagement civique et la citoyenneté active parmi vos étudiants sortants et entrants avant, après et pendant la mobilité.

L'engagement citoyen et civique sont des valeurs fortes que l'on souhaite transmettre à nos apprenants. Tout au long de leur formation, ils sont sensibilisés à ces 2 notions. Cette sensibilisation passe par un travail pédagogique, par l'intermédiaire des disciplines enseignées (CEJM, Atelier de professionnalisation, notions de RSE, mentorat, mécénat...). Ces notions font partie intégrante de leur référentiel.

Au sein de notre STS, nous avons créé une association, nommée BASIC, gérée par les adhérents, dont les étudiant.es occupent des postes clés : président, trésorier, secrétaire. Ainsi, cela permet de se familiariser avec le domaine associatif et les enjeux. Cette association a pour objectif, de financer des sorties pédagogiques et culturelles (théâtre, musée), de louer les manuels scolaires nécessaires à leur scolarité, d'organiser le séminaire d'intégration en début d'année pour fédérer les promotions du STS SAM (escape Game, olympiades...) et enfin d'organiser en fin de 2<sup>ème</sup> année un séminaire de révision dans une de nos régions (St Malo, Strasbourg...) avec une approche culturelle.

En gestion de projet, nous travaillons sur le développement soutenable, ainsi que sur les valeurs de partage, de citoyenneté et d'entre-aide. On s'aperçoit rapidement que nos étudiants sont familiarisés avec ces termes et que beaucoup d'entre eux sont déjà engagés dans des actions de solidarité, comme dans du bénévolat (resto du cœur, associations caritatives dans les quartiers sensibles, soutien scolaire...).

Avant leur départ, beaucoup d'étudiants recherchent des financements complémentaires à leur bourses ERASMUS+, afin de pouvoir financer leur logement par exemple. Dans ce contexte, ils démarchent les mairies de leur commune pour effectuer des travaux d'aide pour leur ville (nettoyage des rues, ramassage des ordures, nettoyages des tags...) ainsi en remerciement les maires leur attribuer une « petite » aide financière pour les remercier de leur acte civique.

Par ailleurs, chaque année nous sensibilisons les jeunes à la clean up day. Il est prévu, si les conditions sanitaires le permettent d'organiser en Octobre, une clean up day sur la commune de Montreuil. Ce qui correspond à un engagement civique pour notre planète !

Nous restons attentifs et vigilants auprès des étudiants et nous les incitons par le débat à poursuivre leurs actions locales, au sein du pays où ils vont exercer leur mobilité.

A leur retour, les étudiants nous relatent les différences entre pays, mais ils se rendent vite compte des similitudes, et que les notions d'engagement civique et de citoyenneté active sont sans frontière !

## 2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité

Veillez décrire les mesures concrètes que vous prendrez pour garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus pendant une période de mobilité à l'étranger / une mobilité mixte, conformément à la Recommandation du Conseil sur la reconnaissance mutuelle automatique.

Notre établissement accueille des étudiants en BTS Support à l'Action Managériale, ce diplôme est une spécificité française. Il n'y a pas d'équivalent à l'étranger, c'est pour cette raison que nos étudiant.es partent en mobilité stage.

Concernant le STS, 120 crédits ECTS sont attribués de façon globale lors de la réussite de l'examen. En revanche, la scolarité se découpe en 4 semestres, nous attribuons donc 30 ECTS par semestre avec les mentions A,B,C... et au 3<sup>ème</sup> semestre (après le retour du stage) nous sommes vigilants à la réalisation de la mobilité et des efforts fournis par l'étudiant.e. . Ainsi, ceci est valorisé, mis en avant et mentionné dans son dossier scolaire.

Veillez décrire les mesures prises par votre institution pour soutenir, promouvoir et reconnaître la mobilité du personnel:

Jusqu'à présent, il n'y a pas eu de mobilité de personnel. Le lycée souhaite la développer : rencontrer les partenaires, en rechercher d'autres, assurer un suivi à l'étranger serait extrêmement fructueux, ainsi qu'enseigner à l'étranger.

En revanche, chaque année, des enseignants vont visiter les étudiant.es en stage, afin de tisser les partenariats avec les différentes organisations accueillant nos stagiaires. Ainsi, nous pouvons pérenniser nos engagements mutuels et chaque année certains stagiaires vont dans les mêmes organisations.

Ces visites sont primordiales, car elles permettent de vérifier que les compétences et attendus de l'examen sont acquis, et de vérifier sur le terrain les progrès des étudiant.es en matière linguistique. Aussi, cela permet à l'enseignant de voir comment les étudiant.es sont installé.es et se « débrouillent » dans un pays étranger, car souvent il s'agit de leur toute première expérience à l'international.

### 2.3. A des fins de visibilité

Veillez réfléchir à la façon dont vous prévoyez de promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme. Veuillez fournir le lien Web où vous hébergerez la déclaration de politique Erasmus à l'avenir.

Les activités soutenues par le programme sont promues de différentes façons :

- lors des JPO de l'établissement (en janvier avec plaquette et logo Erasmus, photos des étudiants lors des mobilités précédentes, kakémono...)
- lors de la promotion de nos filières au sein des autres établissements (forum, JPO...)
- au moment des inscriptions pour les étudiant.es de STS SAM (sur Parcoursup)
- sur le site internet du lycée Jean Jaurès via le lien suivant :

<http://www.lyceejeanjaures.fr/index.php/enseignement-superieur/bts-sam>

Veillez décrire comment vous vous assurerez que les principes de cette charte seront bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.

Les principes de cette charte seront communiqués via le site web du lycée et cette charte sera partagée et adressée individuellement à chaque personnel pour lecture et validation. Aussi, nous avons pour habitude en début d'année scolaire (octobre), de nous réunir en équipe pour expliquer les modalités de cette charte pour le personnel, c'est ainsi que les principes sont respectés.

Les personnes présentes à cette réunion sont : les enseignants, le fondé de pouvoir, l'intendant, le chef d'établissement et le référent en charge du dossier ERASMUS+.